



Séance du 4 novembre 2019 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 28 octobre 2019

Effectif légal	49
Conseillers présents	30
Excusés avec pouvoir	5
Excusés	2
Absents	12

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
ZAC VILLETALOUR commune déléguée de la Pouèze <ul style="list-style-type: none">- Approbation du dossier de réalisation de la ZAC.- Approbation du programme des équipements publics de la ZAC.- Cession par la commune de parcelles et d'emprises au profit d'Alter Public.	Adopté (unanimité) Adopté (unanimité) Adopté (unanimité)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU : <ul style="list-style-type: none">- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement non collectif.- Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif.	Adopté (majorité) Adopté (majorité)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU : <ul style="list-style-type: none">- Transfert de compétence GEMAPI (lutte contre les pollutions) au Syndicat Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle.	Adopté (unanimité)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU : <ul style="list-style-type: none">- Validation de la convention Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et Renouveau Urbain (RU).	Adopté (unanimité)
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE : <ul style="list-style-type: none">- Fonds de concours extension réseau distribution publique.- Déplacement candélabre rue Cassiopée à Vern d'Anjou.- Génie Civil Télécom	Adopté (unanimité) Adopté (unanimité) Adopté (unanimité)
GENE lotissement Les Chênes : <ul style="list-style-type: none">- Vente parcelle à Maine-et-Loire Habitat	Adopté (majorité)
GENE – Restauration église – Déclaration d'infructuosité du Marché n° EA19015.	Adopté (unanimité)
Tarifification dépôts sauvages des ordures ménagères.	Adopté (unanimité)
Avenant à la convention du Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences (GEVES).	Adopté (unanimité)
DENOMINATION D'UNE RUE A BRAIN SUR LONGUENEE.	Adopté (unanimité)
DEMANDE DE REMBOURSEMENT.	Adopté (unanimité)
VERN D'ANJOU – VENTE D'UNE PARCELLE A L'EURO SYMBOLIQUE SITUÉE RUE DU COMMERCE.	Adopté (unanimité)

Les extraits des délibérations publiées au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 5 novembre 2019, Le Maire – Laurent TODESCHINI